

# Rapport annuel ESG



Le Capital  
Investissement  
engagé pour une  
**CROISSANCE  
DURABLE**

6<sup>e</sup> édition - Exercice 2018



**Deloitte.**

**France**  
**Invest**  
Association des investisseurs  
pour la croissance



# Remerciements

Nous tenons à remercier les membres du groupe de travail dédié à la réalisation de ce rapport annuel ESG, pour leur engagement et leur mobilisation tout au long du projet :

PAI Partners, Cornelia Gomez - animatrice du groupe de travail  
Eurazeo PME, Erwann le Ligné  
Access Capital Partners, Radia Guira  
Galiëna Capital, Anne-Laure Mougénot  
LGT European Capital, Olivier Meline  
Momentum Invest, Tristan Parisot  
PwC, Sylvain Lambert



Nous remercions Candice Brenet (Ardian), Présidente de la Commission ESG de France Invest, Noëlla de Bermingham (Eurazeo), Mathieu Cornieti (IMPACT Partenaires) et Laurence Mehaigrierie (Citizen Capital), pour leurs relectures et commentaires.

Nous tenons également à remercier la société Sirsa, Margot Varache et Yannick Grandjean pour avoir rendu possible la collecte des informations présentées dans ce rapport et le cabinet Deloitte, Nicolas de Jenlis, Otto Kern, Patrick Travaini, Guylaine Defail et Thierry Puisieux pour leur accompagnement dans la conception, la production et la réalisation de ce rapport annuel ESG 2018 de France Invest.

**sirsa.io**

**Deloitte.**

# Liste des 129 sociétés de gestion répondantes



123 INVESTMENT MANAGERS  
21 CENTRALE PARTNERS  
3I France  
A PLUS FINANCE  
ABENEX  
ACCESS CAPITAL PARTNERS  
ACG MANAGEMENT  
ACOFI GESTION  
ACTIVA CAPITAL  
AFRICINVEST  
AGRO INVEST SAS  
ALLIANCE ENTREPRENDRE  
ALTER EQUITY  
ALVEN CAPITAL PARTNERS  
AMUNDI ATE  
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS  
ANDERA PARTNERS  
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNERS  
APAX PARTNERS MIDMARKET  
ARCHIMED  
ARDIAN  
ARGOS SODITIC  
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT  
ASTER CAPITAL PARTNERS  
ASTORG PARTNERS  
ATLANTE GESTION SAS  
AXELEO CAPITAL SAS  
AZULIS CAPITAL  
B & CAPITAL  
BEX CAPITAL  
BLACKFIN CAPITAL PARTNERS  
BPIFRANCE INVESTISSEMENT  
BRIDGEPOINT  
CACEIS  
CAPAgro SAS  
CAPHORN INVEST  
CAPITAL CROISSANCE  
CAPITAL EXPORT  
CAPZANINE  
CATHAY CAPITAL PRIVATE EQUITY  
CEREA PARTENAIRE  
CITIZEN CAPITAL  
CM-CIC INVESTISSEMENT  
COBALT CAPITAL

DEMETER  
EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE  
EQUITY FRANCE  
EKKIO CAPITAL  
ELAIS Capital  
ELIGE CAPITAL  
EMZ PARTNERS  
EPF PARTNERS  
EQUISTONE PARTNERS EUROPE  
ESFIN GESTION  
ESSLING  
EURAZEO  
EXTENDAM  
FINORPA GESTION  
FIVE ARROWS CAPITAL  
FIVE SEASONS VENTURES  
FNB PRIVATE EQUITY  
FRENCHFOOD CAPITAL  
GALIA GESTION  
GALIENA CAPITAL  
GARIBALDI PARTICIPATIONS  
HIVEST CAPITAL PARTNERS  
HOTEL INVESTISSEMENT CAPITAL  
IBIONEXT  
IDIA - CRÉDIT AGRICOLE CAPITAL  
INVESTISSEMENT & FINANCE  
IDINVEST  
IFE MEZZANINE  
IK INVESTMENT PARTNERS SAS  
IMPACT PARTENAIRES  
INDIGO CAPITAL  
INDUSTRIES & FINANCES PARTENAIRES  
INFRAVIA CAPITAL PARTNERS  
INITIATIVE & FINANCE  
INNOVACOM  
INNOVAFONDS  
IXO PRIVATE EQUITY  
JMYX HOLDING  
JOLT CAPITAL  
KEENSIGHT CAPITAL  
KEPLER CHEUVREUX IFE  
KREAXI  
KURMA PARTNERS  
LATOUR CAPITAL MANAGEMENT

LBO FRANCE GESTION  
LGT EUROPEAN CAPITAL  
LT CAPITAL  
MANDARINE GESTION  
MBO PARTENAIRES  
MEESCHAERT CAPITAL PARTNERS  
MERIDIAM  
MOMENTUM INVEST  
MONTAGU PRIVATE EQUITY SAS  
MOTION EQUITY PARTNERS  
NAXICAP PARTNERS  
NCI  
NEXTSTAGE AM  
NIXEN  
OMNES CAPITAL  
OUEST CROISSANCE  
PAI PARTNERS  
PARQUEST CAPITAL  
PECHEL  
PENINSULAR CAPITAL MANAGEMENT  
PERCEVA  
PHITRUST IMPACT INVESTORS  
PLEIADE INVESTISSEMENT  
QUAERO CAPITAL  
QUALIUM INVESTISSEMENT  
RAISE  
RE-SOURCES CAPITAL  
ROTHSCHILD and Co  
SAGARD SAS  
SERENA CAPITAL  
SEVENTURE PARTNERS  
SIPAREX (SIGEFI PRIVATE EQUITY)  
SODERO GESTION  
SOFINNOVA PARTNERS  
SOPROMECC PARTICIPATIONS  
SWEN CAPITAL PARTNERS  
TCR CAPITAL SAS  
TERTIUM MANAGEMENT  
TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT  
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES  
UI GESTION  
WEINBERG CAPITAL PARTNERS  
WENDEL

# Sommaire



<b>6</b>	<b>CHIFFRES CLÉS</b>
<b>7</b>	<b>ÉDITORIAL</b> par Dominique Gaillard et Candice Brenet
<b>8</b>	<b>1. FRANCE INVEST ET L'ESG</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les réalisations de la Commission ESG en 2018</li><li>- Axe 1 : la lutte contre le changement climatique</li><li>- Axe 2 : la transparence et le dialogue avec l'écosystème</li><li>- Axe 3 : la formation et le partage d'expérience</li></ul>
<b>14</b>	<b>2. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Small cap</li><li>- Mid Cap</li><li>- Large Cap</li><li>- Dette</li><li>- Infrastructure</li><li>- Impact</li><li>- Venture</li></ul>
<b>26</b>	<b>MÉTHODOLOGIE</b>
<b>27</b>	<b>PRÉSENTATION DE DELOITTE ET DE SIRSA</b>
<b>28</b>	<b>CHARTRE D'ENGAGEMENTS DES INVESTISSEURS POUR LA CROISSANCE</b>

# Chiffres clés

# 129

**SOCIÉTÉS DE GESTION  
DU CAPITAL-INVESTISSEMENT**  
ont répondu à l'enquête ESG  
de France Invest.

Elles emploient  
près de

# 4 400

**PERSONNES.**

En 2018, elles ont  
réalisé un total de

# 2 496

**OPÉRATIONS  
D'INVESTISSEMENT.**

(Tous types confondus et au travers  
de différents véhicules d'investissement.)

# 1 813

**ENTREPRISES  
EN PORTEFEUILLE  
ONT RÉPONDU**  
au questionnaire.

Elles emploient

# 1 456 000

**PERSONNES**

et totalisent un **CHIFFRE  
D'AFFAIRES** de plus de

# 171

**MILLIARDS D'EUROS.**



**Dominique Gaillard,**  
Président de France Invest.



**Candice Brenet,**  
Présidente de la Commission ESG de France Invest.

# Éditorial

Pour cette sixième édition consécutive du Rapport Annuel ESG (Environnement – Social – Gouvernance) de France Invest, le nombre de contributeurs est de nouveau en croissance, avec 129 sociétés membres de l'association qui ont répondu au questionnaire ESG. Ce taux de participation est une réelle satisfaction et une réussite collective, c'est un indicateur du niveau d'engagement des sociétés françaises du capital-investissement en matière d'investissement responsable.

Cette forte participation traduit le foisonnement des réflexions et des actions entreprises en 2018. Un travail sans précédent a été mené sur le partage de la valeur afin que le capital-investissement contribue à une répartition plus juste de la richesse créée avec l'ensemble des salariés des entreprises accompagnées. Un amendement au projet de loi Pacte, soutenu par France Invest et approuvé en première lecture par l'Assemblée nationale en octobre 2018 offre désormais un cadre simple et efficient de partage de la plus-value entre les actionnaires et tous les salariés des entreprises dans lesquelles ils investissent. Nous avons également avancé sur le front du Climat avec le déploiement de l'initiative Climat 2020 (iC20). France Invest et ses membres ont travaillé sur le fond des sujets mais aussi à l'expression du leadership français sur l'ESG hors de nos frontières, comme en témoigne l'adoption par les Principes pour l'Investissement Responsables (PRI) de l'iC20 pour la déployer à l'échelle mondiale.

Comme pour l'édition 2017, nous présentons les résultats de cette enquête par classe d'actifs (Small cap, Mid cap, Large cap, Dette, Infra, Impact et Venture) afin de refléter la grande diversité d'acteurs et de fortes spécificités. Au-delà de la diversité des métiers, cette enquête démontre comment le capital-investissement, dans son ensemble, contribue au développement et à la transformation durable des start-up, PME et ETI, au service d'une économie plus juste et plus inclusive. Les résultats de cette enquête traduisent une dynamique toujours plus soutenue qui se matérialise dans les actions très concrètes mises en œuvre par nos membres. Citons notamment l'augmentation du nombre de sociétés de gestion du segment small cap ayant mis en place un reporting ESG, l'augmentation du nombre de due diligences réalisées parmi les acteurs du mid cap ou du large cap ou encore la féminisation des équipes d'investissement dans les fonds d'infrastructure et d'impact investing.

Nous souhaitons saluer la mobilisation de tous les membres de la Commission ESG qui, depuis plus de 10 ans, agit au bénéfice des membres de France Invest et contribue à promouvoir un modèle d'actionariat responsable, facteur de pérennité et axe important de rayonnement du capital-investissement français en Europe et dans le monde.



A large, stylized number '1' in a vibrant green color. To its right is a small orange L-shaped graphic element. Below the '1' is a solid green circle, serving as a decimal point. The background of the top right is white, while the rest of the page features a blue-tinted photograph of bare tree branches against a clear sky.

# France Invest et l'ESG





# Les réalisations de la Commission ESG en 2018

**E**n 2009 et à l'initiative de quelques sociétés de gestion, France Invest s'était doté d'un Club Développement Durable. 10 ans après, ce club devenu commission officielle sous le titre de « Commission ESG », s'affirme comme un acteur essentiel de promotion et de structuration des pratiques d'investissement responsable.

Aujourd'hui la mission de la Commission ESG de France Invest demeure d'engager les acteurs du capital-investissement français dans l'adoption et la mise en œuvre de politiques ESG créatrices de valeur financière et extra-financière, au sein de leurs propres sociétés de gestion, des sociétés qu'elles accompagnent et de leurs parties prenantes.

La Commission ESG a poursuivi le déploiement de sa feuille de route en 2018 autour de ses trois grands axes de travail :

- ▶ **Axe 1 : la lutte contre le changement climatique**
- ▶ **Axe 2 : la transparence et le dialogue avec l'écosystème**
- ▶ **Axe 3 : la formation et le partage d'expérience**

# Axe 1 : la lutte contre le changement climatique

## Focus sur l'initiative Climat 2020 (iC20)

La création de l'iC20 en 2015 à l'occasion de la COP 21, est issue d'une réflexion autour de la nécessité de créer une approche commune sur le climat pouvant répondre aux spécificités du capital-investissement en France et dans le monde. Des sociétés françaises du capital investissement se sont donc regroupées pour proposer au secteur une démarche innovante permettant de réunir et mobiliser tous les acteurs souhaitant apporter une contribution concrète à la lutte contre le changement climatique.



Annnonce du partenariat iC20/PRI par Dominique Gaillard et Martin Skancke (chair des PRI) en novembre 2018

Comme le rappelle Noëlla de Bermingham d'Eurazeo qui pilote l'initiative depuis 2017 : « L'iC20 est l'unique plateforme de partage dédiée à l'enjeu du Climat pour les acteurs du capital-investissement afin de partager des bonnes pratiques, des méthodologies et des outils en matière climatique ». Cette initiative, qui est un groupe de travail de la commission ESG de France Invest, permet en effet un travail collaboratif sur des sujets tels que : la mesure de l'empreinte carbone, la prise en compte des risques de transition et d'adaptation, l'évaluation de la matérialité Climat d'une entreprise et la définition de plans d'action de réduction et d'adaptation.

Les signataires partagent la conviction que le capital-investissement a un rôle important à jouer dans l'impulsion de démarches climat auprès des entreprises dans lesquelles ils sont actionnaires afin de contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP 21 de limiter le réchauffement climatique à 2°C et de poursuivre les efforts pour le limiter à 1,5°C.

## Les trois engagements pris par les signataires de l'iC20

### ENGAGEMENT 1

**Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui présentent des risques et opportunités pour les entreprises**

#### COMMENT ?

- > S'engager publiquement via la signature de l'iC20
- > Diffuser l'initiative auprès des acteurs du capital-investissement

### ENGAGEMENT 2

**Se mobiliser pour contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés**

#### COMMENT ?

- > Prendre en compte les enjeux climatiques sur l'ensemble de la période d'investissement

### ENGAGEMENT 3

**Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leur portefeuille et assurer la durabilité de la performance**

#### COMMENT ?

- > Réaliser une mesure progressive de l'empreinte carbone du portefeuille pour les entreprises pour lesquelles cet enjeu est matériel
- > Définir, avec le management de ces entreprises, un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique pour ces entreprises

Les signataires se réunissent à l'occasion de deux réunions plénières par an afin d'échanger sur les actualités autour du climat, sur les orientations stratégiques de l'initiative mais aussi sur les avancements des différents signataires.

Des ateliers thématiques sont également proposés pour permettre un partage d'expérience et identifier ou définir ensemble des méthodologies et outils concrets. Les ateliers organisés par les signataires couvrent des sujets tels que la formation et la sensibilisation, la mesure de l'empreinte carbone, l'analyse de la matérialité Climat, l'identification et les mesures des contributions positives des entreprises sur le climat.

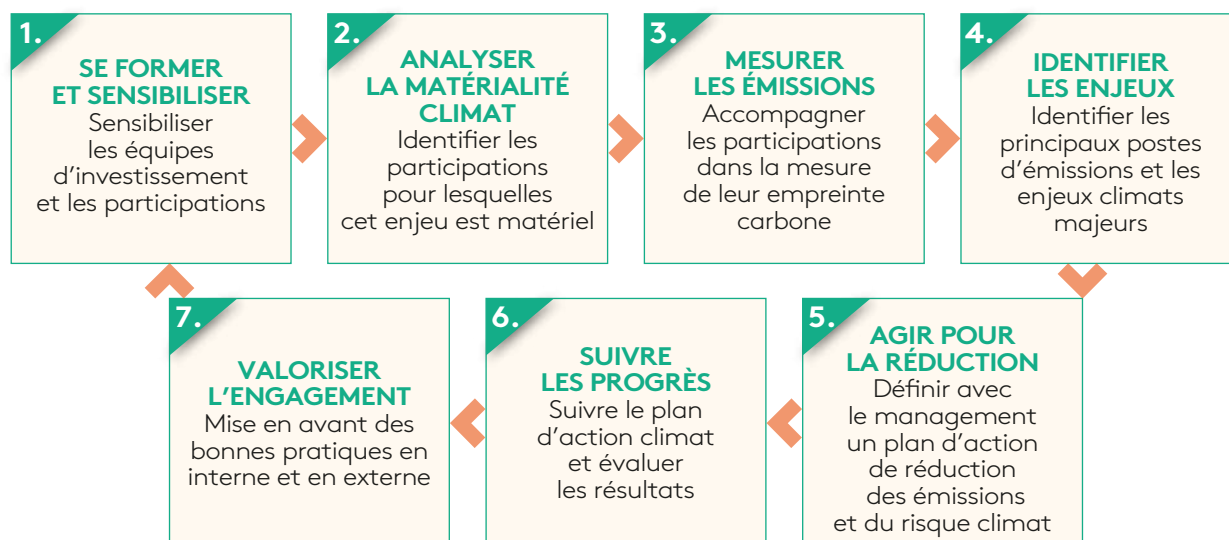
Des outils prêts à l'emploi ont été développés comme :

- **Un questionnaire à destination** des équipes d'investissement : 7 questions simples à poser lors d'une due diligence pour évaluer la matérialité de l'enjeu climat
- **Un outil pour calculer très simplement l'empreinte carbone** d'une entreprise

À l'occasion du Climate Finance Day du 28 novembre 2018, les PRI (Principles for Responsible Investment de l'ONU) ont apporté leur soutien à l'ic20. Ce partenariat permettra d'étendre l'initiative à tous ceux qui souhaitent la dupliquer dans leur pays.

L'ic20 compte aujourd'hui près de 30 signataires, représentant une part significative des montants gérés en France. L'ic20 va poursuivre ses travaux de publication de méthodologie et outils en 2019 afin de contribuer à l'accélération de la prise en compte des enjeux associés au changement climatique par le partage de bonnes pratiques dans une approche open source et collaborative.

## Quelles étapes pour une démarche climat ?





## Axe 2 : la transparence et le dialogue avec l'écosystème

### Faciliter le dialogue entre les GPs et LPs sur les questions ESG

**Articulation commune pour un dialogue constructif : la Commission s'est réunie le 28 mars 2018 pour présenter la Recommandation de France Invest d'octobre 2017 destinée à faciliter le dialogue entre GPs et LPs.**

**Cette Recommandation est partie notamment du constat :**

- que la multiplication de questionnaires ESG émanant des LPs conduit certaines sociétés en portefeuille à percevoir l'ESG comme une contrainte,
- que la collecte et le contrôle des indicateurs représentent une réelle difficulté pour les GPs et les participations face à des demandes hétérogènes et parfois difficilement applicables,
- tandis que certains LPs rencontrent des difficultés à traiter toute l'information demandée et par suite à satisfaire les demandes de leurs mandants.

Pour répondre à ces enjeux, la Recommandation porte sur des principes d'action, leur mise en œuvre et l'utilisation d'un socle commun de 11 indicateurs ESG pour les sociétés de gestion et de 11 indicateurs pour les participations des fonds concernés par le reporting.

**Les principes d'actions préconisent :**

- un dialogue plus approfondi entre LPs et GPs sur la mise en œuvre effective de la démarche ESG par les GPs au moment de la levée de fonds puis lors d'échanges ultérieurs ou dans le rapport de gestion,
- la mise en œuvre progressive par les LPS d'un feed-back à leurs GPs qui répondent aux questionnaires,
- la focalisation sur les sujets matériels et l'adaptation des indicateurs selon les stratégies d'investissement.

**La mise en œuvre de ces principes recommande aux GPs :**

- de partager annuellement avec les LPs les éléments ESG qualitatifs marquants de la société de gestion et des sociétés en portefeuille,
- de même que de déployer et suivre les actions ESG dans les participations et d'en rendre compte sur une base annuelle avec un reporting ESG au niveau du fonds dans lequel le LP a investi. Les indicateurs sont détaillés et définis dans la Recommandation.

Des travaux complémentaires ont été entrepris par la commission en 2018 pour les LPs et les GPs qui souhaiteraient ensemble aller plus loin dans leurs échanges. Il s'agit principalement des situations de LPs, français ou étrangers, qui ont, antérieurement à la Recommandation, déjà mis en œuvre une démarche structurée plus étendue avec les GPs auprès desquels ils ont investi, et souhaitent conserver cette approche de par leur positionnement ESG spécifique et/ou les demandes de leurs propres investisseurs.





## Axe 3 : La formation et le partage d'expérience

### La conférence annuelle ESG de France Invest a réuni plus de 250 investisseurs

La conférence annuelle ESG de France Invest du 19 septembre 2018, a réuni plus de 250 investisseurs, ce qui constitue une fréquentation record. Ce rassemblement a proposé trois grandes thématiques sur lesquelles chefs d'entreprises et investisseurs ont pu échanger : le changement climatique et ses enjeux stratégiques pour les investisseurs, l'économie circulaire et sa création de valeur, et enfin, les enjeux ESG de la transformation digitale. Le succès de cet événement a confirmé la maturité grandissante de tous les segments du capital-investissement français face aux sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, portés par une politique volontariste afin de mieux prendre en compte ces enjeux.

### Publication du nouveau Guide ESG de France Invest

Le nouveau guide ESG de France Invest fut présenté le 28 mai 2018 lors d'une cérémonie organisée par France Invest et le Commissariat Général au Développement Durable dans les locaux du Commissariat. Réalisé avec le soutien de PwC, la deuxième édition de ce guide est le fruit d'un travail collectif entrepris par une quinzaine de sociétés de gestion qui font partie intégrante de la Commission ESG de France Invest. Cette nouvelle édition permet de dresser un bilan de la montée en puissance de l'ESG au sein du capital-investissement français et mondial, il met en avant les différentes approches possibles pour mieux structurer une politique ESG notamment à travers plusieurs études de cas et d'entretiens avec des dirigeants d'entreprises. Il apporte aussi un regard sur les perspectives d'avenir et sur les grands enjeux de demain qui pourront influencer l'économie et l'investissement.

### Les participations de France Invest aux travaux de place

France Invest a participé à de nombreux travaux de place en 2018 pour continuer à faire progresser l'ESG au sein de la finance, en France et à l'international, pour une meilleure prise en compte de la responsabilité sociale des investisseurs. Dans une tribune cosignée du 12 octobre 2018 France Invest, l'Orse et l'AFG soulignent que les entreprises non cotées, notamment celles accompagnées par des investisseurs professionnels, sont aux avant-postes pour conjuguer écologie et solidarité avec économie de marché. France Invest a également participé au Climate Finance Day, organisé le 28 novembre 2018, à Paris. Lors de cette journée, Dominique Gaillard, Président de France Invest, a animé la table ronde « Private Equity for Green ». Lors de cet événement les PRI ont officialisé leur soutien à l'Initiative Climat 2020 (iC20) qui ouvre la voie de son déploiement à l'échelle internationale.

### Les petits-déjeuners thématiques 2018

En 2018, trois tables rondes ont eu lieu lors de petits-déjeuners thématiques organisés par la Commission ESG de France Invest.

- **Le 28 mars 2018**, la table ronde portait sur la recommandation de la Commission ESG pour faciliter le dialogue entre GPs et le LPs, notamment suite à la publication par France Invest en octobre 2017 du "Position Paper" relatif à ce sujet.
- **Le 19 octobre 2018**, la réunion examinait les dimensions réglementaires stratégiques des entreprises à mission. La discussion a permis d'échanger sur ces sociétés qui placent des valeurs déterminantes, sociales, sociétales et/ou environnementales, au cœur de leur stratégie et sur le rôle qu'elles joueront à l'avenir pour mieux intégrer l'extra-financier au centre des sujets financiers.
- **Le 12 décembre 2018**, a eu lieu un petit-déjeuner thématique sur le bilan de l'Initiative Climat 2020 (iC20), trois ans après son lancement. Les échanges ont porté sur la prise en compte des enjeux climatiques dans l'investissement et sur la mesure de leur matérialité. Les acteurs présents ont également échangé sur les outils opérationnels pour mieux accompagner les sociétés dans la mise en œuvre d'une politique Climat.



2<sup>1</sup>.

# Résultats de l'enquête

# Small cap

**L**es acteurs du small cap (petites capitalisations) accompagnent des sociétés de petite et moyenne taille, dans leur projet de développement et leur opération de transmission. Gérants des fonds de taille en général inférieure aux autres classes d'actifs, les sociétés de gestion dédiées à ce segment disposent de moyens humains et financiers limités. Par conséquent, les équipes small cap ne disposent pas de ressources dédiées aux enjeux ESG, fonction le plus souvent occupée par un investisseur de l'équipe. De même, il n'existe pas de responsable RSE dédié dans les entreprises de leur portefeuille. Pour autant, les acteurs du small cap sont entrés dans une phase de formalisation de leur démarche ESG comme l'atteste la progression des indicateurs relatifs à l'intégration de ces enjeux dans les pratiques d'investissement et de suivi.

## SOCIÉTÉS DE GESTION

58%

**des sociétés répondantes sont signataires des PRI.**



Les acteurs du small cap s'engagent de plus en plus à formaliser leur démarche ESG, à appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) lancés par les Nations unies en 2006 et à participer au reporting annuel, public et accessible sur le site des PRI. Cette tendance est confirmée par la progression importante du nombre de signataires small cap répondants en 2018. Cette classe d'actifs continue ainsi à progresser dans l'intégration des critères ESG dans les processus d'investissement et dans les pratiques actionnariales.

21%

**de femmes dans les équipes d'investissement.**



Le taux de féminisation des équipes d'investissement des acteurs du small cap témoigne du nécessaire engagement de cette classe d'actifs pour faire progresser cet indicateur. Les efforts se poursuivent dans le cadre des recrutements ou de la structuration des équipes - existantes et nouvelles - pour que davantage de femmes intègrent les équipes d'investissement et ainsi assurer une meilleure représentativité féminine.

40%

**des sociétés de gestion ont mis en place un reporting ESG.**



La part des sociétés de gestion répondantes ayant mis en place un reporting ESG annuel au sein de leurs sociétés en portefeuille est en forte progression sur l'exercice 2018. Cet indicateur confirme la progression de cette classe d'actifs qui accompagne davantage ses participations dans le suivi annuel des enjeux ESG. Ce suivi est souvent réalisé avec pragmatisme, en se concentrant sur un nombre limité d'indicateurs opérationnels adaptés à la société concernée.

# Mid cap

**L**e segment du mid cap concerne les PME françaises déjà bien implantées sur leur secteur. Les sociétés de gestion mid cap démontrent un fort engagement année après année dans l'intégration des enjeux ESG, ce que démontre le nombre en forte croissance de due diligences ESG réalisées pour les nouveaux investissements.

## SOCIÉTÉS DE GESTION

86 %

**des sociétés de gestion sont signataires de la charte France Invest.**

Ces sociétés s'engagent à travers la signature de cette Charte, en faveur des enjeux sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance. Le challenge reste désormais de convaincre le reste des sociétés de gestion pour qu'elles puissent formaliser leur démarche et ainsi rejoindre celles déjà signataires de cette Charte. Par ailleurs, 76% des sociétés du mid cap sont signataires des Principles for Responsible Investment (PRI).

707

**due diligences ESG d'acquisition réalisées sur l'année.**

La réalisation de due diligences est en constante croissance parmi les acteurs du mid cap. La réalisation d'une due diligence ESG d'acquisition favorise la formalisation d'un plan d'action post investissement et est un document de référence dans l'interaction avec les dirigeants sur les enjeux ESG au moment d'un nouvel investissement. Par ailleurs, en 2018, 25 Vendor Due Diligences (VDD) ESG ont été réalisées par les acteurs du mid cap. Cette croissance des VDD confirme que l'information ESG qualifiée est un des éléments de valorisation attendu par les vendeurs lors d'un processus transactionnel.

22%

**de femmes dans les équipes d'investissement.**

Le taux de féminisation des acteurs du mid cap reste un axe de progrès important, comme pour l'ensemble des classes d'actifs. Les acteurs de la profession doivent donc amplifier leurs efforts pour recruter au sein de leurs équipes d'investissement. Statistiquement, les femmes s'orientent plutôt vers les métiers du conseil et de la banque d'affaires. Ce sont l'ensemble des équipes qui doivent se mobiliser pour faire progresser la profession.



Les PME accompagnées par les acteurs du mid cap ont souvent déjà atteint une taille qui leur permet de déployer de véritables plans d'actions sur les enjeux ESG stratégiques. Au-delà des enjeux sociaux, les actions portent sur des sujets techniques et complexes, tels que l'intégration de la RSE dans la chaîne d'approvisionnement ou l'empreinte carbone.

## ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

86%

**suivent le taux de fréquence et de gravité des accidents de travail annuellement.**



Ce chiffre montre bien l'importance de l'attention portée aux enjeux sociaux en entreprise par les actionnaires et dirigeants. Ce critère de suivi fait souvent partie des indicateurs prioritaires dans un reporting ESG. Par ailleurs, les participations du mid cap assurent également un suivi rigoureux de l'absentéisme et du turnover avec respectivement 83% et 80% des entreprises répondantes qui reportent annuellement cet indicateur.

56%

**ont un dispositif permettant le partage de la valeur, au-delà des obligations.**



La majorité des entreprises répondantes du mid cap mettent au cœur des enjeux de l'accompagnement des PME françaises celui du partage de la valeur. Cela se traduit par des initiatives de compléments de rémunérations ou assimilés, au bénéfice des collaborateurs des entreprises, au-delà du cadre réglementaire. Le partage de la valeur ajoutée à travers des dispositifs tels que salariés-actionnaires, intéressements ou bonus collectifs permettent de replacer les salariés au cœur de l'activité de l'entreprise.

15%

**ont réalisé un bilan GES\* ou une empreinte environnementale au cours des quatre dernières années.**



La mobilisation sur cette thématique est réelle mais nécessite encore d'être systématisée, particulièrement dans le contexte actuel de réduction de ces émissions et des enjeux climatiques. C'est un sujet technique qui, bien appréhendé par un plan d'action concret, permet de générer à la fois des économies d'énergies et financières substantielles.

\* gaz à effet de serre

# Large cap

**L**e segment large cap français est caractérisé par une présence sur différents métiers, des levées de fonds en France et à l'étranger, et des tickets d'entrée élevés. Compte tenu des moyens plus importants mis en œuvre et de leur exposition internationale, la totalité des sociétés répondantes ont formalisé publiquement leur engagement ESG. La majorité d'entre elles déploient des outils et bonnes pratiques tout au long du cycle d'investissement. Particulièrement exposé à des évolutions réglementaires pouvant impacter directement la société de gestion, comme l'Art. 173 de la loi de Transition Énergétique ou le RGPD au niveau européen, le segment doit assurer une indépendance dans sa gouvernance.

## SOCIÉTÉS DE GESTION

28%



**de femmes dans les équipes d'investissement.**

Ce taux, en forte augmentation traduit la tendance croissante des sociétés de gestion du Large Cap à intégrer plus de femmes dans les équipes d'investissement. La féminisation des postes étant une tendance qui nécessite un temps long pour se confirmer, on voit apparaître ici les premiers bénéfices des initiatives de place comme celles portées par le Club Invest avec Elles ou par Level 20. Les efforts déjà engagés devront se poursuivre notamment dans le recrutement et la rétention.

40%



**des membres de l'organe de décision sont indépendants.**

La loi Sapin 2 relative à la transparence publiée en 2017 renforce la lutte contre la corruption au sein de la gouvernance des entreprises. Cette tendance se confirme au niveau européen, ce qui en conséquence favoriserait les initiatives pour inciter au contrôle des conseils d'administration. Cette notion peut se confirmer et se traduire par l'augmentation des membres indépendants dans les organes de décision du large cap et permet d'envisager une progression de cet indicateur à l'avenir.

347



**due diligences ESG d'acquisition réalisées sur l'année.**

Ce montant connaît une forte hausse avec 244 due diligences ESG d'acquisition de plus réalisées en 2018 comparé à 2017. Ceci est principalement dû au fait que ces travaux deviennent incontournables et pourraient devenir systématiques dans un avenir proche au sein des fonds large cap. Les bénéfices des due diligences ESG sont maintenant mieux reconnus par l'ensemble des acteurs de cette classe d'actifs. Ces due diligences contribuent à définir le niveau d'engagement ESG pris et à déterminer le plan d'action ESG au moment de l'investissement. En revanche, sur 2018, seules cinq due diligences ESG vendeur ont été réalisées.

En raison de la taille des opérations réalisées par les acteurs du large cap, les entreprises accompagnées (majoritairement des ETI et PME) ont souvent déjà atteint une taille critique leur permettant d'avoir une gouvernance et une stratégie RSE. Une évolution clé pour ces sociétés en 2018 a été la mise en application de réglementations liées à une bonne gouvernance (RGPD, Loi Sapin 2) mais aussi des tendances de fond qui se sont concrétisées en 2019 comme la Loi Pacte pour un meilleur partage de la valeur en entreprise et la définition d'une raison d'être intégrant toutes les parties prenantes. Ces tendances sont renforcées par un contexte porteur au niveau européen avec la Directive Européenne sur le reporting extra-financier qui concerne toute participation dont la sortie serait une IPO.

## ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

17%

de femmes présentes aux conseils de surveillance ou d'administration.



Les conseils d'administration se transforment, à l'image de la hausse du nombre de membres indépendants. Davantage de femmes y sont intégrées. Même si ce nombre croît en 2018 pour le large cap, un travail important reste à entreprendre pour se rapprocher de la parité.

57%

ont un dispositif permettant le partage de la valeur, au-delà des obligations légales.



Les acteurs du large cap sont engagés pour un meilleur partage de la valeur avec les salariés. Ce chiffre illustre les bons résultats de cette classe d'actifs en la matière, qui espère pouvoir continuer dans cette perspective. Il s'agit là d'un objectif mis en avant par Dominique Gaillard, Président de France Invest depuis juin 2018.

41%

ont formalisé une démarche RSE au sein de la chaîne de valeur.



La démarche RSE au sein de la chaîne de valeur pour le large cap reste encourageante malgré une baisse en 2018. La mise en application de la loi sur le devoir de vigilance en 2017 a entraîné une réelle progression notamment par rapport aux fournisseurs des distributeurs et aux producteurs concernés par cette législation. Il reste cependant de fortes attentes de transparence des consommateurs européens, ce qui laisse présager qu'une nouvelle progression devrait voir le jour rapidement.

# Dettes

Ce segment regroupe l'ensemble des acteurs apportant aux PME et ETI du financement sous forme de dette privée, principalement dans le cadre d'opérations de capital-transmission (50%), mais aussi pour de la croissance interne, externe, ou encore des refinancements, dans la majeure partie des cas (65%) en accompagnement d'un investisseur en capital. Cette classe d'actifs a encore connu une croissance significative de son activité en 2018. L'engagement ESG des acteurs de la dette privée est aujourd'hui fort, comme en atteste la mobilisation extrêmement importante des LPs de la dette privée autour de ces thématiques.

## SOCIÉTÉS DE GESTION

84%



sont impliquées dans des commissions et groupes de travail.

Ce chiffre en augmentation en 2018 reflète l'importance grandissante pour les acteurs de cette classe d'actifs du partage et de la diffusion des bonnes pratiques. Cette progression résulte notamment de la volonté de faire progresser l'intégration des enjeux ESG, au travers entre autres d'une meilleure coordination avec les LPs et les autres classes d'actifs sur les sujets de reporting.

100%



ont reçu au moins un questionnaire ESG de la part de leurs LPs.

Il est remarquable que la totalité des sociétés de gestion professionnelles de la dette privée a été sollicitée sur les sujets ESG par au moins un de leurs LPs, avec pour 11% d'entre elles des demandes émanant de 25% à 50% de leurs LPs. Cela démontre l'intérêt pour l'ESG par l'ensemble de la « chaîne de valeur » de ce segment, malgré la position singulière des acteurs de la dette privée dans les organes de gouvernance des entreprises qu'ils accompagnent. Ceci explique en partie les efforts de cette classe d'actifs pour multiplier les canaux d'échanges ESG avec les entreprises en portefeuille.

39%



bénéficient d'un reporting ESG annuel.

Un reporting ESG a été mis en place auprès de 2050 des sociétés en portefeuille dans cette classe d'actifs. Une performance remarquable compte tenu de la qualité des prêteurs – partenaires mais pas actionnaires – qui témoigne de l'engagement fort des acteurs de la dette privée. Cela explique aussi l'importance de l'enjeu de la contractualisation du reporting ESG, condition d'un éventuel dialogue sur l'ESG pendant la période d'investissement. Par ailleurs, 89% des sociétés répondantes sont signataires des PRI et 84% ont ratifié la charte France Invest. Ces deux chiffres sont en hausse en 2018.



Les entreprises accompagnées par les acteurs de la dette privée sont généralement d'une taille suffisante pour consacrer une partie de leurs ressources managériales à un plan d'action ESG. L'enjeu pour la dette privée consiste à accompagner l'impulsion initiale ou encourager l'intégration et les progrès à partir de canaux d'échanges qui diffèrent de ceux des actionnaires, d'où l'importance de la contractualisation et de la mise à disposition de l'information. Un prêteur engagé peut dès lors faire écho aux efforts des actionnaires, tant en matière d'impulsion ESG, que de développement d'un reporting, ou de partage de bonnes pratiques.

## ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

52%

ont abordé la RSE au moins une fois en 2018 en conseil de surveillance / d'administration.



En 2018, les enjeux RSE ont davantage été abordés au cours des instances de surveillance. Ceci constitue un excellent moyen de réaffirmer l'importance de ces sujets et de veiller à l'exécution du plan d'action ESG par les équipes de direction. Par ailleurs, les conseils d'administration sont composés en moyenne de 15% de femmes. Bien que ce chiffre ait augmenté en 2018, un effort conséquent reste à faire pour augmenter le taux de féminisation dans les instances dirigeantes.

14%

ont réalisé un bilan GES ou une empreinte environnementale au cours des quatre dernières années.



Cet indicateur, en baisse en 2018, révèle la marge de progrès importante qui existe pour l'ensemble des sociétés concernées, alors même que 36% d'entre elles ont formalisé une démarche ou politique environnementale. La proportion importante de sociétés de services dans les portefeuilles a pu longtemps expliquer ce taux bas, mais n'est plus une raison valable pour ne pas mesurer son empreinte environnementale, parce que le sujet est l'objet de l'attention d'un nombre grandissant de parties prenantes.

89%

suivent le taux de fréquence de gravité annuellement.



Ce taux élevé s'explique principalement par l'impact fort que le suivi de cet indicateur peut avoir sur la préservation du capital humain et in fine la création de valeur. Les indicateurs d'accidentologie, turnover et absentéisme sont souvent parmi les plus prioritaires dans un reporting ESG. Ceci est illustré par le bon niveau de suivi de l'absentéisme (89%) et du turnover (78%) par les participations financées par la dette privée.

# Infrastructure

Les enjeux ESG sont particulièrement prégnants dans les investissements en infrastructures en raison de la spécificité long terme de cette classe d'actifs et de son orientation vers les services essentiels au développement économique et social des communautés. L'analyse des critères ESG et des points de matérialité dans le processus d'investissement permet de préserver et améliorer la valeur des actifs en infrastructure.

## SOCIÉTÉS DE GESTION

316



due diligences ESG d'acquisition réalisées sur l'année.

Ce nombre correspond à une moyenne de 23 due diligences ESG d'acquisition conduites par société répondante au cours de l'année 2018 vs 14 en 2017. L'évaluation des risques environnementaux et sociaux étant intrinsèque au cycle de vie du projet en infrastructure, les acteurs de cette classe d'actifs ont naturellement intégré dans leurs décisions d'investissement les enjeux liés à la transition énergétique et aux impacts sociaux positifs. 8 due diligences ESG vendeur seulement ont été reportées en 2018, ce taux encore faible confirme que cette pratique n'est donc pas formalisée.

13



incidents ESG ont fait l'objet d'une communication spécifique auprès des investisseurs.

Les incidents de santé et de sécurité particulièrement importants en comparaison avec d'autres secteurs constituent des risques de matérialité susceptibles d'affecter la pérennité et la performance des projets d'infrastructures. La primauté du dialogue social et l'identification des enjeux de développement durable constituent des marqueurs forts pour les parties prenantes externes. Les incidents ESG sont rigoureusement surveillés et font l'objet d'une communication transparente par les sociétés de gestion aux investisseurs.

19%



de femmes dans les équipes d'investissement.

La féminisation des équipes d'investissement dans les fonds d'infrastructure a observé une augmentation sensible en 2018. Encore peu présentes dans les fonctions de l'investissement, ce sujet demeure un axe d'amélioration. Conscientes de cette problématique, les sociétés de gestion commencent néanmoins à opérer une transition graduelle notamment au niveau des politiques de recrutement.

Le changement climatique, la dégradation progressive des ressources naturelles, le bien-être et la santé des employés ainsi que le dialogue avec les communautés locales sont des exemples de grands enjeux ESG associés aux actifs en infrastructures. Ces risques nécessitent une gestion active de la performance ESG des infrastructures créant ainsi un impact positif sur l'environnement et des sources d'opportunités sur les questions sociales.

## ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

25%

ont réalisé un bilan GES ou une empreinte environnementale au cours des quatre dernières années.



Les actifs d'infrastructures, souvent intensifs en énergie, ont une comptabilité carbone importante dont il convient d'évaluer rigoureusement l'impact sur l'environnement. Le taux modéré recensé en 2018 indique que les sociétés de gestion doivent redoubler d'efforts pour formaliser la réalisation d'un bilan GES dans un secteur porteur d'opportunités liées à la transition énergétique. En parallèle, 61% des investissements ont structuré en interne une démarche ou une politique environnementale.

71%

ont abordé la RSE au moins une fois en 2018 en conseil de surveillance / d'administration.



Ce chiffre reflète le nombre croissant d'entreprises mettant en valeur l'implication de leurs conseils d'administration en matière de RSE et comment celle-ci devient un sujet de gouvernance à part entière. Aborder les enjeux RSE est un excellent moyen d'associer les administrateurs à leur responsabilité sociale et d'intégrer les plans d'action favorisant l'alignement de toutes les parties prenantes. La hausse de cet indicateur laisse espérer une tendance qui devrait se confirmer dans les prochaines années.

94%

suivent le taux de fréquence et de gravité des accidents de travail annuellement.



Le management de la santé, de la sécurité et du bien-être est un outil de gestion quotidien dans le secteur des infrastructures. Particulièrement exposées aux risques humains dans ce segment, les sociétés de gestion sont particulièrement attentives aux évolutions de la fréquence et la gravité des accidents. En parallèle, 72% des entreprises sondées suivent annuellement l'absentéisme. Ce résultat plus qu'honorable démontre que ces points de matérialité sont des priorités dans la gestion des activités en infrastructure et deviennent des références dans le capital-investissement.

# Impact

L'impact investing est un marché défini au sein de la Commission Impact de France Invest par (i) le double objectif d'une recherche de performance financière et d'impact social, sociétal et/ou environnemental et un juste équilibre entre ces deux objectifs, (ii) l'engagement actif auprès des entrepreneurs pour maximiser l'impact, et (iii) la mesure de l'impact des investissements, avec un reporting régulier auprès des souscripteurs et un alignement total ou partiel du carried sur l'impact, quand un tel mécanisme est mis en place dans les nouveaux fonds. En France, les acteurs de l'impact investing ont géré 1,6 Md€ et ont accompagné plus de 400 entreprises en 2018.

## SOCIÉTÉS DE GESTION

82%



Ce chiffre démontre l'importance de la participation aux diverses commissions et divers groupes de travail pour les sociétés d'Impact. Ces sociétés s'inscrivent ainsi en tant que membres actifs de l'évolution et de la transformation de la finance responsable. La Commission Impact de France Invest travaille ainsi aujourd'hui à une définition de place pour le monde coté et non-coté, en partenariat avec le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable).

61



Ce montant correspond à une moyenne de 15 due diligences ESG vendeur par société répondante. Cela démontre l'importance de cet outil lorsqu'il faut évaluer l'ESG d'une entité lors d'un processus de vente et en particulier pour l'Impact Investing qui apporte beaucoup d'importance à cette forme de valorisation.

28%



La classe d'actifs Impact réalise une augmentation importante du taux de femmes dans les équipes d'investissement et présente même un résultat parmi les plus élevés. Ce chiffre reflète cette féminisation grandissante comme le confirme le taux de femmes dans les effectifs qui atteint les 45% en 2018 (+14%). Ces résultats positifs peuvent s'expliquer par le fait que les acteurs qui composent l'impact investing ont cette appétence à forger des équipes aux profils et aux parcours divers en cohérence avec leur stratégie d'investissement.

# Venture

**L**es acteurs du capital-innovation, « venture », ont pour vocation d'accompagner les sociétés en phase de démarrage « start-ups » n'ayant pas encore trouvé leur point d'équilibre. Communément ouverts aux innovations et disposant d'une culture collaborative, les fonds de capital-innovation sont de véritables incubateurs en matière de bonnes pratiques ESG. Les décisions d'investissement sont prises en intégrant des critères ESG car ils sont indispensables à la création de valeur. Leur apport en la matière enclenche un processus vertueux des critères ESG favorisant ainsi un impact positif et une rentabilité financière dans l'écosystème des « start-ups ».

## SOCIÉTÉS DE GESTION

27 %



**de femmes dans les équipes d'investissement.**

Entre 2017 et 2018, l'augmentation du nombre de femmes dans les équipes d'investissement traduit la volonté des acteurs du capital-innovation d'observer une meilleure représentativité féminine dans l'écosystème du capital-investissement, encore trop faible à ce jour.

Le secteur du Venture, par définition plus enclin aux mutations rapides, démontre sa capacité à intégrer plus de parité homme/femme que les autres segments.

35 %



**ont mis en place un reporting ESG.**

Le pourcentage de participations ayant formalisé un reporting ESG annuel demeure satisfaisant pour une classe d'actifs manifestant un intérêt croissant pour les bonnes pratiques ESG. Ce taux honorable illustre également la maturité des sociétés accompagnées par les fonds de capital-innovation sur les problématiques de l'investissement responsable.

69



**de diligences ESG vendeur réalisées sur l'année.**

Les fonds de capital-innovation ont réalisé 69 due diligences ESG vendeur au cours de l'année 2018. Cette progression considérable témoigne de la sensibilité des acteurs du capital-investissement à apprécier le niveau de reconnaissance des aspects extra-financiers pendant les périodes de détention. Elle laisse également entrevoir une tendance à la hausse pour une pratique pas encore systématique sur ce segment. Les due diligences ESG vendeur beaucoup plus formalisées, ont également fortement augmentées en 2018 (512 due diligence ESG d'acquisition recensées).





# Méthodologie

**L**es informations du présent rapport ont été collectées auprès de 129\* structures de capital-investissement, sur la base d'un questionnaire comprenant 26 indicateurs dédiés aux sociétés de gestion et de 17 indicateurs spécifiques aux entreprises qu'elles accompagnent. Il est à noter que ce panel inclut des gestionnaires d'actifs, ce qui explique le nombre important d'entreprises en portefeuille et le volume d'actifs sous gestion.

Les informations relatives aux performances ESG des entreprises en portefeuille ont été communiquées directement par les sociétés de gestion. Les indicateurs relatifs aux entreprises accompagnées sont calculés en pourcentage sur la base du nombre de sociétés de gestion ayant répondu à chaque question, et non pas sur la base du nombre total d'entreprises. Ainsi, le nombre d'entreprises pris en compte varie d'un indicateur à l'autre. Le nombre ou la proportion de sociétés de gestion répondantes ou d'entreprises accompagnées fait donc référence uniquement aux sociétés ayant répondu à l'indicateur concerné.

Les indicateurs relatifs aux sociétés de gestion et aux entreprises accompagnées sont présentés selon sept segments (Small Cap, Mid Cap, Large Cap, Infrastructure, Dette, Impact et Venture), sur la base des déclarations des sociétés de gestion. Celles ayant déclaré être actives sur plusieurs classes d'actifs ont été comptabilisées dans chacune d'entre elles, à l'exception de la classe d'actifs Small Cap, pour laquelle les sociétés multi-classes d'actifs ont été retirées de l'échantillon compte-tenu des spécificités de ce segment d'investissement. Ces segments ne sont pas exhaustifs de l'ensemble des classes d'actifs, ils pourront être enrichis pour de prochaines versions du rapport. La liste des sociétés de gestion répondantes est présentée à la page 4.

Enfin, il est à noter qu'un nombre limité de sociétés a été exclu car celles-ci n'ont pas précisé la typologie d'investissement à laquelle elles appartiennent et ont répondu à moins de 15% du questionnaire. L'ensemble des informations présentées dans ce rapport sont communiquées par les sociétés de gestion de manière déclarative et n'ont pas fait l'objet de travaux de vérification par un tiers. Les informations communiquées présentent donc des marges d'incertitudes variables, qui n'ont pas été évaluées pour le compte de ce rapport.

\* Un total de 129 sociétés ont répondu au questionnaire, cependant suite à des contraintes de temps, 4 d'entre elles n'ont pas été retenues dans l'analyse de ce rapport.

The Deloitte logo is displayed in white text on a black rectangular background.The sirsa.io logo is displayed in black text, with a small orange dot before the 'i' in 'io'.

---

Le présent rapport ESG a été préparé sur la base des informations transmises par France Invest. Deloitte Développement Durable constitue la première équipe française et internationale couvrant la chaîne de valeur complète du conseil en développement durable, de la mesure au déploiement opérationnel sur le terrain. La réunion de trois acteurs historiques du marché, Deloitte, BIO Intelligence Service et Synergie, permet de combiner rigueur scientifique, créativité, éthique des affaires et souci du dialogue.

[www.deloitte.com](http://www.deloitte.com)

 [@DeloitteDD](https://twitter.com/DeloitteDD)

**CONTACT :**

Nicolas de Jenlis  
[ndejenlis@deloitte.fr](mailto:ndejenlis@deloitte.fr)

---

Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées par la société Sirsa éditrice du logiciel **Reporting 21**. Cabinet de conseil et éditeur de logiciel, Sirsa accompagne ses clients dans la construction de stratégies de développement durable quantifiées. La société intervient de l'analyse des risques ESG à la conception des référentiels de reporting extra-financier, en passant par la collecte, l'analyse et l'exploitation de données.

[www.sirsa.io](http://www.sirsa.io)

**CONTACT :**

Yannick Grandjean  
[yannick.grandjean@reporting21.com](mailto:yannick.grandjean@reporting21.com)

# Charte d'Engagements DES INVESTISSEURS POUR LA CROISSANCE

**L**es membres de France Invest, association Française des Investisseurs pour la Croissance, professionnels qui financent en fonds propres la création, le développement et la transmission des entreprises, conscients de l'impact de leurs interventions dans le domaine économique, social et environnemental, ont adopté dès 2008 une Charte des investisseurs en capital.

L'expérience acquise et la progression des attentes de la société les conduisent aujourd'hui à faire évoluer cette Charte sous la forme de la présente Charte d'Engagements.

Ses signataires s'engagent, au-delà des règles déjà fixées dans le code de déontologie de la profession, du cadre réglementaire défini par l'Autorité des marchés financiers, ainsi que dans la limite de leur pouvoir effectif d'actionnaire et de leur responsabilité fiduciaire vis-à-vis des apporteurs de capitaux, sur les objectifs suivants :

## A. Enjeux économiques

Les membres de France Invest signataires reconnaissent que leurs choix d'investissement et l'exercice de leur responsabilité d'actionnaire contribuent à façonner le tissu économique français et son développement.

Aussi ils s'engagent :

- 1 à investir l'épargne qui leur est confiée pour financer activement, en fonction de leur spécialisation, la création, la croissance et le développement à long terme des entreprises et plus spécifiquement des PME non cotées ;
- 2 à agir en partenaire attentif et actif, minoritaire ou majoritaire, d'entrepreneurs ou d'équipes pleinement responsables de la gestion de leur entreprise ;
- 3 à accompagner des projets de développement ambitieux par le lancement de nouvelles activités, la R&D et l'innovation, l'investissement industriel ou commercial, le développement international ou par la croissance externe ;
- 4 à soutenir la mise en œuvre par les entreprises des meilleures pratiques professionnelles de leur secteur dans le domaine de la gestion et de la maîtrise de leur développement ;
- 5 à prévoir dans les investissements majoritaires utilisant l'effet de levier, et en accord avec les entrepreneurs, une structure de financement (dettes/fonds propres) tenant compte d'aléas conjoncturels raisonnables, afin de ne pas mettre en péril l'exploitation ni priver l'entreprise de moyens d'investir pour son développement.

## B. Enjeux sociaux et humains

Convaincus que la performance globale de l'entreprise passe par une gestion attentive du capital humain,

les signataires s'engagent :

- 6 à favoriser un dialogue social constructif au sein des entreprises dans le respect des prérogatives de chacun, dirigeants et représentants des salariés ;
- 7 à soutenir les développements d'activités rentables qui permettent la création ou le maintien des emplois ;
- 8 à soutenir les efforts de formation engagés par les entreprises ;
- 9 à promouvoir le partage de la création de valeur en associant les salariés aux fruits de la performance de l'entreprise par les mécanismes de participation ou d'intéressement, ou par un large accès des salariés au capital ou aux plus-values éventuelles.

## C. Enjeux environnementaux

Dans le respect de la compétitivité des entreprises qu'ils soutiennent, les membres de France Invest souhaitent encourager les entreprises dans lesquelles ils investissent à être exemplaires dans la prise en compte des enjeux environnementaux. Reconnaissant que toute activité économique a un impact sur le capital naturel, les signataires s'engagent :

- 10 quand un risque environnemental est identifié, à demander son audit et à inciter l'entreprise à prévenir les éventuelles atteintes à l'environnement ainsi identifiées ;
- 11 à promouvoir la mise en place de bonnes pratiques en matière de protection des écosystèmes et de la biodiversité ;
- 12 à orienter les stratégies de développement des entreprises à long terme pour qu'elles intègrent les enjeux de dépendance aux ressources naturelles, de consommation d'énergie et de production de déchets.

## D. Enjeux de bonne gouvernance

Investissant principalement aux côtés d'entrepreneurs dans des entreprises non cotées, les membres de France Invest ont, depuis longtemps, mis en place des systèmes de gouvernance moderne qui contribuent au succès et à la pérennité des entreprises qu'ils accompagnent. Aussi, les signataires s'engagent :

- 13 à veiller au respect des lois, conventions et règlements dans les entreprises qu'ils accompagnent ;
- 14 à agir pour la prévention de la corruption et du blanchiment d'argent dans leur sphère de contrôle ;
- 15 à agir pour le bon fonctionnement des différents organes de gouvernance des entreprises, dans lesquels chacun, dirigeants, administrateurs indépendants et actionnaires, exercera pleinement son rôle et ses responsabilités ;
- 16 à promouvoir la transparence de leur activité d'investisseur, notamment en mesurant et en communiquant l'impact économique et social de leurs investissements.

*Les signataires, conscients de ce que leur engagement en faveur des principes contenus dans la présente Charte ne peut être exprimé qu'en qualité d'actionnaire et, le cas échéant, de membres des organes sociaux des entreprises dans lesquels ils investissent, s'attacheront à la partager avec les dirigeants, co-actionnaires, représentants des salariés et salariés de ces entreprises, et à favoriser sa prise en compte par chacun d'entre eux.*





**Deloitte.**

Tour Majunga - 6, place de la Pyramide  
92 908 Paris - La Défense cedex

[www.deloitte.com](http://www.deloitte.com)

**France**<sup>7</sup>  
**Invest**  
Association des investisseurs  
pour la croissance

23, rue de l'Arcade  
75 008 Paris

[www.franceinvest.eu](http://www.franceinvest.eu)